

Image not found or type unknown



Frais de déplacements papier à fournir

Par **flo31**, le **18/03/2009** à **20:05**

Je suis prestataire chez un client, mon entreprise m'avait demandé la carte grise de mon véhicule pour calculer les frais de déplacements. 5 ans après elle me réclame le contrôle technique et l'assurance. Est-ce légal ?
Merci.